



## Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s SPS Région PACA/Corse **Pirouette Cacahuète**

Le **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s PACA/Corse** souhaite éclaircir certains points concernant la communication FO et sa pseudo négociation sur la fameuse fusion des grades. Au mois de novembre dernier, Monsieur le secrétaire général FO, nous explique de la Corse par le biais d'une vidéo que "les surveillants", ne valent pas mieux que les policiers et qu'ils ne peuvent donc pas être payés comme eux ou mieux qu'eux. Dans cette vidéo, Monsieur le secrétaire général de FO fait savoir qu'il est prêt à négocier le maximum pour les surveillants, mais... qu'il a des "limites". Pour synthétiser : il ne négociera pas au-dessus du point d'indice 502 !

Monsieur le secrétaire général de FO, sachez que pour le SPS, nous n'avons pas la même définition du maximum, et nous prétendons, avant d'en estimer les "limites", à des revalorisations plus importantes et dignes pour les surveillant(e)s. Oui Monsieur, plus importante, pas parce que nous sommes démagos, mais uniquement parce que les personnels que nous sommes, et que nous représentons le méritent. Vendredi 28 janvier 2022, Monsieur le secrétaire général de FO, dans une vidéo, vous nous faites croire que vous avez "boycotté" l'allocation du Garde des Sceaux à VLM. En réalité, il semblerait que vous y avez participé et que vous vous seriez éclipsé peu avant la fin. Après tout, vous n'êtes plus à un mensonge près. Dans cette même vidéo vous vous offusquez de cette fusion des grades en nous expliquant que, 502 est parfait. (Blague 502 parfait !?)

Monsieur le secrétaire général FO, sur cette même vidéo vous appelez le personnel à faire grève, mais la grève pourquoi ? Pour une année de bonification et une grille de carrière sur 19 ans au lieu de 23 ans !? Monsieur le secrétaire général FO, il est facile pour vous d'envoyer les agents au "casse-pipe", alors que vous-même, vous ne risquez aucune sanction.

En tant que secrétaire général, vous vous devez de préserver vos personnels et non pas de vous en servir comme de la chair à canon. Monsieur le secrétaire général FO, pour le SPS le dialogue social doit reprendre sans délai avec les instances supérieures. Et seulement là et en cas d'échec, et s'il n'y a plus d'issue, oui, à ce moment-là, et si le personnel est prêt, il faudra envisager un appel à la mobilisation, car on ne peut pas jouer avec la carrière des agents, en témoignent vos "mardi noirs" qui n'ont aboutis à rien.

Monsieur le secrétaire général FO, si le **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s** faisait un appel à la mobilisation dès demain, ce ne sera pas pour une vulgaire grille indiciaire au rabais qui à priori vous contente. Si demain le SPS faisait cet appel, il le ferait pour l'obtention de la "catégorie B", un point d'indice au minimum à 524 sommital et une carrière sur 19 ans avec la bonification d'une année. Monsieur le secrétaire général, si vous tenez réellement à votre organisation syndicale et aux personnels, il serait temps, plutôt que d'écrire des communiqués plus contradictoires les uns que les autres, de rédiger simplement votre propre lettre de démission.

**INDEPENDANT. AUTONOME ET 100% SUREVEILLANT(E)S.**



Mr Huet-Lambing Cyril  
Délégué Générale National Adjoint du SPS  
Secrétaire Régional PACA/Corse  
sps.di.pacacorse@gmail.com  
Tél 06/58/73/92/27

Le Bureau Régional PACA/Corse le 1<sup>er</sup> février 2022